

FORMATIONS  
2010



## CRÉER UNE SOCIÉTÉ

FEVRIER  
17 AU 19  
(3 jours)

### Sociétés en agriculture : comment et que choisir ?

**OBJECTIF :** Dégager les objectifs fondamentaux du choix d'une formule juridique la plus appropriée (GAEC, EARL, SCEA, etc...) dans le cadre d'une succession, d'une installation, de la transmission du patrimoine, de la réalisation d'activités de diversification...

#### PROGRAMME

Etude comparée des différents cadres sociétaires.  
Caractérisation synthétique de chaque société.

Analyse des incidences juridiques, fiscales, sociales  
et économiques.

Méthodologie d'analyse.

Etudes de cas pratiques en petits groupes et mise  
en commun.



Sabine DUBOST  
Eric MASTORCHIO

Participation aux frais :

**1 190 € HT**  
(support documentaire  
inclus)  
+ frais de repas

Lieu : ANSGAEC - Paris



**ANSGAEC - Association Nationale des Sociétés  
et Groupements Agricoles pour l'Exploitation en commun**

11 rue de La Baume – 75008 PARIS

Téléphone : 01 53 89 12 20 Fax : 01 45 63 09 32

Mèl : [ansgaec@ansgaec.org](mailto:ansgaec@ansgaec.org)